Budget rectificatif et supplémentaire 2/1999: section II, Conseil

1999/2081(BUD) - 08/06/1999 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire pour l'année 1999 (AP-BRS 2/99) concernant le Conseil. CONTENU : Conformément au règlement financier, la Commission présente à l'Autorité budgétaire un avant-projet de budget rectificatif et supplémentaire n°2 de 1999 concernant la section II du budget des Communautés, à savoir le Conseil. L'objectif de ce budget rectificatif est de permettre la mise en place d'une structure d'accueil destinée au Haut Représentant pour la PESC. Il s'agit en particulier de prévoir des postes de travail nouveaux pour le Haut représentant lui-même et ses collaborateurs (soit 11 postes de fonctionnaires permanents ou temporaires, au total).